



Document d'orientation

sur

Le plan d'école et les TIC en adaptation scolaire

Permettre aux élèves de l'adaptation scolaire de s'approprier les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

par

**Jean Chouinard
avec la collaboration de
Denis Bouffard
Andrée Boutin
animateurs**

**Cemis national en adaptation scolaire
Commission scolaire de Montréal (CSDM)**

Version originale: décembre 1996
Mise à jour: octobre 1998

Permettre aux élèves de l'adaptation scolaire de s'approprier les technologies de l'information et de la communication (TIC).

Le 26 juin 1996, la ministre de l'éducation, Mme Pauline Marois, annonçait un plan de support des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) devant permettre aux écoles du Québec de se doter d'un plan d'intégration des TIC. Ce plan d'action amènera donc commissions scolaires et écoles à faire des choix importants et à établir des priorités. Qu'en sera-t-il alors des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage? Quelle part des ressources allouées recevront-ils?

Le présent document se veut une démarche de réflexion sur la question de l'intégration des nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) au profit des enseignants et des élèves de l'adaptation scolaire du Québec en regard du plan d'école. Dans un premier temps, nous ferons un état de la situation des TIC en adaptation scolaire. Par la suite, nous tenterons de cerner la pertinence de l'outil pour l'intervention en adaptation scolaire. Enfin, nous compléterons notre démarche de réflexion en proposant différentes orientations pour soutenir l'intégration des TIC en adaptation scolaire.

L'état de la situation

L'introduction des TIC en adaptation scolaire ne suit pas le même rythme que celle des TIC au secteur régulier. Ainsi on note que lors des plans de développement des TIC:

1er plan du MEQ (1984) =	9000 ordinateurs et quelques logiciels pour le secteur régulier Adaptation scolaire= rien de prévu pas de plan spécifique: pas d'équipement, ni logiciel, ni formation
2ème plan du MEQ (1990) =	Apparition des Cemis (35 Cemis) Adaptation scolaire= Obtention d'un Cemis national en adaptation scolaire: développement de scénarios d'activités pédagogiques en adapt. scol.
3ème plan du MEQ (1996)=	Plan d'école: Investissement de 318\$ millions sur 5 ans Adaptation scolaire= rien de prévu de façon spécifique
Plan quinquennal (1996-2001)=	Virage technologique et autoroute de l'information Adaptation scolaire= Dérapage technologique et route de campagne?

Actuellement, dans les écoles du Québec, le tableau général de la situation des TIC en adaptation scolaire est le suivant:

- Outre l'apparition d'un Cemis, l'introduction et le développement des TIC en adaptation scolaire s'est fait par les intervenants et non par des mesures de support spécifique.
- La situation actuelle de l'intégration des TIC en adaptation scolaire: 5 ans de retard minimum par rapport au secteur régulier
- Alors que le secteur général est à l'heure des Pentium, les intervenants en adaptation scolaire sont encore à l'ère des 286, écran monochrome ou des Commodore 64 ou pire encore, pour plusieurs c'est l'heure du rien
- La tendance: recevoir du secteur général les appareils désuets (la quantité au lieu de la qualité): un cadeau qui se transforme rapidement en piège
- Très peu d'élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage bénéficient d'un environnement informatique adéquat et approprié à leurs besoins de communication et d'apprentissage
- Très peu d'élèves handicapés bénéficient d'un environnement informatique adapté pour supporter leur intégration scolaire
- L'orthopédagogie et le service d'itinérance ne profitent pas actuellement du potentiel des TIC
- Les cheminements particuliers au secondaire sont exclus des TIC
- Il y a peu de développement pédagogique qui se fait à l'égard de l'utilisation des TIC en adaptation scolaire
- Il y a très peu de formation adressée aux intervenants (enseignants, itinérants, éducateurs spécialisés) afin de les supporter dans l'utilisation des TIC auprès de leurs élèves
- L'adaptation scolaire est exclue des débats technologiques: pourtant elle concerne entre 15% et 20% de la

clientèle scolaire.

Pourquoi inclure les élèves de l'adaptation scolaire dans le plan d'école?

Une double situation de besoin:

A) Les élèves:

L'une des particularités essentielles qui distingue la clientèle des élèves en adaptation scolaire¹ de la clientèle régulière est certes sa situation de besoin. En effet, la catégorisation de la clientèle est globalement déterminée par sa dynamique propre qui est celle d'un groupe qui ne réussit pas, pour diverses raisons, à suivre le curriculum scolaire tel qu'établit selon un seuil «normal»² de réussite, spécifique au système scolaire. Ce seuil peut être déterminé par la note de passage ou par la maîtrise des habiletés fondamentales «normalement» acquises par la moyenne des élèves; l'atteinte de ce seuil est alors considérée comme un minimum acceptable ou requis pour satisfaire aux exigences du ministère.

Leurs besoins: atteindre le seuil minimum acceptable sur le plan de la communication et de l'apprentissage. Cette situation de besoin se caractérise également par la nécessité d'apporter des mesures d'appui supplémentaires pour aider ces élèves à atteindre voire dépasser le seuil minimal fixé.

B) Les enseignants

Confrontés à des contraintes importantes qui limitent l'efficacité de leur intervention auprès de la clientèle: absence de formation adéquate reçue dans le cadre de la formation des maîtres, alourdissement de la clientèle handicapée, ratio maître-élèves élevé, difficulté d'individualiser l'enseignement, manque de moyens adaptés, accroissement d'élèves provenant de secteurs socio-économiquement défavorisés et accroissement d'élèves ayant des problèmes socio-affectifs, accroissement d'élèves allophones, climat socio-économique propice au décrochage, manque de support pour intégrer les élèves handicapés, etc.

Ces contraintes placent les enseignants eux-mêmes en situation de besoin au plan de l'intervention pédagogique. Malgré leur compétence, l'écart entre leurs interventions pédagogiques et leur efficacité, qui permettrait aux élèves de satisfaire davantage leurs besoins, demeure important.

La nécessité d'un nouveau pédagogique

Conscients de cette situation de besoin, nombreux sont les enseignants qui démontrent une volonté d'action pour y remédier. Cette volonté s'exprime à travers une autre prise de conscience, la nécessité d'un nouveau pédagogique visant à donner à l'élève un rôle d'acteur et de créateur dans ses apprentissages, le responsabiliser, le rendre plus autonome et plus critique, lui offrir des moyens d'ouverture sur le monde et un cadre signifiant pour apprendre. Ainsi, on veut permettre aux élèves dont l'état de besoin est le plus marqué, de réduire les obstacles qui empêchent leur réussite éducative.

L'outil informatique comme catalyseur du nouveau pédagogique et amorce de réponse aux besoins du milieu

Sans être une panacée, il apparaît évident que l'utilisation de la technologie informatique agit, depuis quelques années déjà, comme catalyseur de ce nouveau pédagogique. Nous constatons qu'il permet à bon nombre d'enseignants d'explorer de nouvelles avenues éducatives en vue d'améliorer l'efficacité de leurs interventions auprès des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDA). L'utilisation des TIC soutenue par une pédagogie bien ancrée, suscite plusieurs innovations proposant des solutions nouvelles à des problèmes jusqu'alors non résolus. Les retombées de leur utilisation comme réponse aux besoins du milieu de l'adaptation scolaire apparaissent très importantes.

¹Au Québec, le secteur de l'adaptation scolaire comprend tous les élèves qui sont handicapés et/ou en difficulté grave d'adaptation ou d'apprentissage (2 ans et plus de retard pédagogique).

² Ici le seuil normal réfère à la norme généralement acceptée par le réseau scolaire pour déterminer la réussite ou l'échec scolaire.

Un bref historique

- Initiée au milieu des années '80 par les intervenants en adaptation scolaire, l'utilisation de l'informatique pédagogique auprès de la clientèle québécoise n'a pris son véritable envol que depuis 1989.
- La pertinence de l'outil et sa polyvalence ont favorisé son plein essor de tel sorte, qu'en 1991, le colloque «Ordinateur-Adaptation scolaire», tenu au CEMIS national en adaptation scolaire (Montréal), a réuni autour de 70 ateliers, près de 500 intervenants provenant de toutes les régions du Québec.
- En juin 1993, près de 600 intervenants participaient quand même au deuxième colloque intitulé «La technologie informatique au profit des personnes en difficulté» (Montréal). Animé sous le thème «L'intégration scolaire, communautaire et professionnelle par la technologie informatique: une action concertée» près de 90 ateliers ont été présentés lors de l'événement.
- La poussée technologique que connaît le Québec auprès des clientèles en adaptation scolaire, n'est en fait que le reflet de ce qui se passe ailleurs à travers le monde.
- Ainsi, à chaque année, aux U.S.A., deux colloques internationaux se tiennent à Minneapolis et Los Angeles, spécifiquement sur la technologie informatique pour les personnes handicapées et en difficulté d'apprentissage; deux autres colloques internationaux, RESNA et ISAAC, se tiennent aussi annuellement dans un pays différent, autour de cette même problématique. Il en est de même en France où se tient annuellement différents colloques sur les TIC et les clientèles spéciales.
- Au Québec, de plus en plus d'intervenants du milieu de l'adaptation scolaire s'intéressent et s'impliquent dans l'utilisation et le développement des TIC au profit des leurs élèves.
- Une telle expansion du mouvement technologique auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage met donc en évidence l'importance que prennent les NTIC pour leur épanouissement global et pour leur intégration dans la société.

Des résultats signifiants

Ces dix années d'expérimentation à travers l'ensemble du réseau scolaire québécois, les commentaires et les observations des nombreux intervenants qui utilisent régulièrement l'informatique avec les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, apportent de nombreux témoignages qui justifient la pertinence de l'outil informatique auprès de la clientèle.

Parmi les principales observations relevées, nous pouvons faire les constats suivants:

- Outil de défi pédagogique, il est mondialement reconnu que le médium informatique stimule de façon indéniable la motivation des élèves en difficulté.
- L'intérêt de l'outil exerce un effet direct sur **la réduction de l'abandon scolaire**
- Impact sur **la motivation de l'enseignant à enseigner et sur l'amélioration de la qualité de son acte pédagogique.**
- La technologie informatique adaptée constitue **pour les élèves handicapés un moyen nécessaire et essentiel à leurs besoins de communication et/ou d'apprentissage.**
- L'outil constitue pour plusieurs élèves handicapés **un orthèse de communication.**
- L'outil informatique représente un **excellent outil d'évaluation des acquis des élèves et d'un**

Cemis national en adaptation scolaire (CSDM)

/5

moyen qui permet d'actualiser leur potentiel d'apprentissage et de création.

- Le médium est particulièrement approprié pour l'utilisation de stratégies d'enseignement orientées vers la **gestion mentale** ou **l'actualisation du potentiel intellectuel** ou encore vers **l'enseignement stratégique**. Ici, l'enseignant devient d'abord un **observateur** et agit davantage comme un **guide pédagogique et comme médiateur** plutôt qu'un transmetteur de connaissances:

- L'utilisation régulière et stratégique des TIC **transforme le rapport maître-élève** et l'acte même d'enseigner et d'apprendre. En ce sens, il agit comme **catalyseur d'un renouveau pédagogique**.

- Sur le plan des apprentissages, on note que l'utilisation efficace de la technologie informatique favorise **l'acquisition d'habiletés de haut niveau intellectuel**;

-Il favorise un enseignement individualisé et adapté aux besoins et **au rythme** de chacun des élèves.

-**L'outil facilite grandement la tâche de l'orthopédagogue.**

- Là où, auprès de l'ensemble des élèves, une utilisation de l'ordinateur nous semble parfois simplement utile, auprès d'un élève handicapé ou en difficulté, celle-ci nous apparaîtra souvent comme **la seule solution valable**.

- Des moyens émergents comme les courriers électroniques et l'autoroute électronique tel Internet ouvrent des avenues inespérées pour les personnes en difficulté et plus particulièrement pour les personnes handicapées. **la personne handicapée n'est plus une personne handicapée, elle est simplement un internaute, un correspondant. La télécommunication fait disparaître le handicap et favorise une intégration inversée ou une intégration virtuelle.**

- La technologie informatique adaptée représente **un support important pour l'intégration d'élèves handicapés en classe ou à l'école régulière.**

-**La technologie informatique ouvre définitivement une porte vers la normalisation et l'intégration sociale.**

- Sans contredit, la technologie informatique représente pour la clientèle **un espoir d'intégration professionnelle.**

- L'outil informatique représente, pour les élèves de l'adaptation scolaire, **un médium de valorisation sociale** à leurs propres yeux et aux yeux de leurs pairs du régulier et de leurs parents.

- La technologie informatique, à cause de ses nombreux impacts sur le plan scolaire, professionnel et communautaire pour les élèves en difficulté, représente un **réducteur du handicap social.**

La nécessité d'intégrer les élèves de l'adaptation scolaire dans le plan d'école

La richesse du potentiel humain que l'on retrouve dans le milieu de l'adaptation scolaire ne suffit pas à elle seule à combler les états de besoins de la clientèle. Aussi, l'avènement de la technologie informatique en adaptation scolaire représente un moyen complémentaire qui permet de soutenir et d'enrichir de façon très significative l'enseignement auprès de ces élèves. Le renouveau pédagogique, soutenu par la technologie informatique, est bien amorcé mais doit être poursuivi pour en assurer sa consolidation.

Au cours des prochaines années, chaque commission scolaire ainsi que leurs écoles, devront se doter d'un plan de mise en oeuvre des TIC au profit des élèves. Ces plans devront prévoir l'équipement, les logiciels ainsi que la formation des maîtres. Alors que la loi 107 oblige les commissions scolaires à prévoir des plans d'intervention personnalisée pour les élèves de l'adaptation scolaire ainsi que la tenue d'un comité E.H.D.A.A., **il apparaît primordial d'intégrer les élèves et les enseignants de l'adaptation scolaire dans les plans**

d'écoles sur les TIC et d'y allouer des ressources suffisantes.

Proposition d'orientations pour soutenir l'intégration des TIC en adaptation scolaire

Il nous apparaît donc important de **proposer certaines orientations** qui devraient guider les intervenants dans la mise en oeuvre de leur plan d'école ainsi que les commissions scolaires dans la rédaction de leur synthèse afin de leur permettre d'intégrer les élèves de l'adaptation scolaire dans l'appropriation des TIC au même titre que les élèves du régulier.

Donner accès à l'outil informatique aux élèves en adaptation scolaire: au primaire et au secondaire

Plus tôt les jeunes élèves en difficulté ou handicapés auront accès à la technologie informatique pour les supporter dans leur communication et leur apprentissage, plus grandes seront leurs chances de s'intégrer et de réussir. De même, les élèves en cheminement particulier au secondaire bénéficient très peu de la présence d'un environnement informatique. Il s'agit d'un deuxième secteur sur lequel devra s'opérer au cours des prochaines années une action importante. Ces jeunes doivent bénéficier d'outils qui les aideront à combler leur retard pédagogique et les habiliter rapidement à utiliser les outils qu'ils retrouveront sur le marché du travail.

Allouer des ressources selon la pondération

Lors de la rédaction et de la synthèse des plans d'école par les commissions scolaires, nous proposons que soit tenue en compte la pondération en ce qui a trait aux élèves handicapés. Ceci est particulièrement important pour les écoles spéciales dont la clientèle est restreinte mais très handicapée. Souvent, l'ordinateur et les logiciels ne sont pas suffisants; il faut prévoir l'achat d'interfaces et d'adaptations spécialisées dont le prix d'achat est très élevé. Ne tenir compte que du nombre d'élèves serait pénaliser ces institutions. Nous estimons que les allocations devraient aussi tenir compte du type d'élève et être ajusté selon un calcul qui tienne compte de la pondération.

Soutenir les orthopédagogues et les enseignants itinérants

Le réseau scolaire québécois bénéficie d'un service étendu de spécialistes pour les élèves de l'adaptation scolaire. Ainsi, chaque école compte au moins un orthopédagogue³ qui travaille en classe régulière, en classe spéciale ou en classe ressource, recevant un petit groupe d'élèves (2 à 4 élèves en même temps) qui éprouvent des difficultés d'apprentissage.

L'utilisation des TIC en orthopédagogie s'avère très efficace. Les élèves en difficulté répondent très bien à l'utilisation de l'outil ce qui favorise une très bonne médiation de la part de l'orthopédagogue. Pourtant très peu d'orthopédagogues bénéficient d'un environnement informatisé. Il s'agit d'une lacune qu'un plan d'école pourrait combler. Aussi, l'intégration des TIC en orthopédagogie s'avère un secteur prioritaire.

³ Ce nombre peut être plus élevé selon la quantité d'élèves en difficulté.

De même, le réseau scolaire regroupe un certain nombre d'enseignants itinérants qui supportent l'intégration d'élèves handicapés (moteurs, visuels, auditifs, intellectuels). Ces intervenants sont souvent démunis en terme d'outils technologiques de travail. Le plan d'école peut donc constituer une opportunité pour outiller efficacement les enseignants itinérants et leur permettre d'être reliés par courrier électronique (FirstClass, Internet).

Soutenir la formation des maîtres et la formation continue en adaptation scolaire

La formation des maîtres et spécialement celle des futurs enseignants en adaptation scolaire, constitue un secteur qui doit être sensibilisé à l'importance des TIC comme moyen d'intervention auprès des élèves qui ont des besoins particuliers. Il s'agit d'une lacune importante au Québec que le secteur universitaire n'a pas encore comblée. L'introduction des TIC dans les plans de formation des maîtres comme moyen d'intervention et comme soutien aux programmes scolaires doit être considérée comme essentielle. Cette dernière orientation est fondamentale si on désire former adéquatement les futurs enseignants à utiliser des outils informatiques essentiels à une intervention efficace auprès des élèves de l'adaptation scolaire. Aussi, l'engagement par les écoles des nouveaux enseignants et particulièrement ceux qui seront appelés à travailler avec des élèves de l'adaptation scolaire devrait tenir compte de leur expérience et maîtrise des TIC. Il est également important de soutenir les enseignants actifs dans l'appropriation des TIC en adaptation scolaire. Aussi, la mise en oeuvre de sessions de formation adaptée s'avèrent de toute première importance à l'avancement de la pédagogie en adaptation scolaire. Le plan d'école devra donc prévoir des formations spécialisées pour les enseignants oeuvrant auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Favoriser l'utilisation du multimédia et de logiciels outils ainsi qu'une pédagogie orientée vers le développement d'habiletés de haut niveau intellectuel en vue d'une meilleure intégration

La situation de besoin des élèves de l'adaptation scolaire exige une intervention pédagogique qui mise sur des approches multisensorielles. Aussi, il est impératif que les intervenants ne soient pas confinés aux vieux appareils mais qu'ils puissent bénéficier au contraire d'équipements de haut de gamme tels des appareils misant sur le multimédia. Le son, l'image, la couleur et l'animation graphique de qualité sont nécessaires et essentiels à une intervention efficace auprès de ces élèves. De plus, il faut favoriser l'utilisation de logiciels outils ou de tout autre moyen technologique informatisé pertinent (adaptations technologiques, interfaces, périphériques, etc) de façon à favoriser le développement optimal des élèves de l'adaptation scolaire. Nous croyons que les élèves de l'adaptation scolaire ne doivent pas être confinés aux exercices. Ils doivent eux aussi bénéficier des meilleurs outils qui leur permettent d'être acteurs dans leurs apprentissages. Aussi, les environnements d'écriture, les logiciels outils, une pédagogie de projets orientée vers l'intégration des matières et une approche significative, un pédagogue observateur et médiateur des apprentissages de l'élève, constituent les ingrédients nécessaires pour aider les élèves en difficulté à s'épanouir et à développer des habiletés de haut niveau intellectuel. Ce sont là des conditions qui permettent aux élèves de l'adaptation scolaire d'avoir une plus grande maîtrise de leurs apprentissages.

Fournir aux élèves handicapés des environnements informatiques adaptés en vue de faciliter et de favoriser leur intégration scolaire

L'intégration des élèves handicapés dans des classes et des écoles régulières constitue un problème qui touche toute la communauté. Les recours des parents aux tribunaux, le manque de ressources des commissions scolaires, l'inconnu et l'incertitude que posent pour les intervenants les modalités de l'intégration, tous ces éléments témoignent de la complexité du phénomène. Par ailleurs, sans être une panacée, on constate que dans certains cas, l'implantation d'un environnement informatisé adéquat et adapté aux besoins d'un élève handicapé pourrait supporter largement et efficacement son intégration scolaire. On pourrait très bien prévoir, dans le cadre du plan d'intervention personnalisé ou du plan école sur les TIC, la possibilité de recourir à l'utilisation d'un tel environnement pour soutenir à la fois l'élève dans son apprentissage et sa communication et

Cemis national en adaptation scolaire (CSDM)

/8

l'enseignant dans son enseignement et son évaluation de l'élève. Ainsi, par exemple, l'élève handicapé ou déficient non oral pourrait bénéficier d'une aide à la communication pour se faire comprendre et communiquer. Dans d'autres cas, un environnement d'écriture ou des outils informatisés pouvant réaliser des tableaux de communication et d'apprentissage seraient des moyens pédagogiques très pertinents. Il faut aussi leur donner accès à des environnements informatisés en mathématiques tout comme des outils pour exprimer leur créativité (musique, dessin, etc). Enfin, dans certains cas, il suffirait d'informer et de former de façon adéquate les enseignants et intervenants (itinérants) à utiliser les outils et moyens pédagogiques informatisés disponibles pour leur élève.

Permettre l'utilisation des courriers électroniques et de INTERNET pour une ouverture sur le monde

Si les TIC favorisent une meilleure intégration scolaire des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, elles doivent aussi favoriser une meilleure intégration sociale. Aussi, nous croyons qu'il est essentiel de permettre à ces catégories d'élèves d'avoir une ouverture sur le monde. Il apparaît donc de toute première importance de les mettre en contact avec des moyens d'accès à ce monde. Aussi, les autoroutes et plus particulièrement l'autoroute de l'information que constitue le réseau Internet, représentent des avenues des plus prometteuses pour les élèves de l'adaptation scolaire. INTERNET peut également constituer un lieu d'échanges pour les intervenants en adaptation scolaire: ainsi, les enseignants itinérants pourraient communiquer entre eux pour échanger de l'information sur le matériel pédagogique disponible. L'outil sert ici autant l'élève que l'enseignant.

Cette ouverture nous apparaît fondamentale. Les élèves en adaptation scolaire doivent avoir un accès privilégié à ce monde. Le plan d'école devrait y faire une place importante.

Favoriser le développement de matériel et de produits adaptés

Dans la majorité des cas, les élèves de l'adaptation scolaire peuvent utiliser le même matériel pédagogique que les élèves du secteur régulier. Cependant, il arrive que certains élèves nécessitent du matériel adapté qui répondrait davantage à leurs besoins spécifiques. Les intervenants sont souvent appelés à développer ou à adapter du matériel qu'on ne retrouve pas au secteur régulier. Dans certains cas ce sera des activités pédagogiques utilisant l'ordinateur dans d'autres cas des projets spécifiques et même des interfaces adaptées. Aussi, il faut prévoir cette nécessité. Cela fait partie de la réalité des intervenants en adaptation scolaire soit celle d'être en continuelle recherche de solutions nouvelles et valables pour trouver une porte d'entrée qui permettra à leurs élèves de saisir et de s'approprier la matière enseignée. Aussi, il faut prévoir la libération d'intervenants afin de permettre à ceux-ci de développer du matériel plus adapté aux besoins particuliers des élèves de l'adaptation scolaire.

S'approprier les services et la collaboration d'une structure d'animation: Le Cemis national en adaptation scolaire

Le Québec possède une structure d'animation du réseau scolaire vouée au développement des TIC en éducation; ainsi, 35 Cemis (Centre d'enrichissement de la micro-informatique scolaire) ont été mis sur pied en 1989 pour favoriser la création et le développement d'expertises et de matériels pédagogiques utilisant les TIC. De ce nombre, nous comptons un Cemis à vocation nationale mandaté pour développer et promouvoir l'utilisation des technologies informatiques en adaptation scolaire (Cemis national en adaptation scolaire). Depuis plus de 6 ans, le Cemis développe du matériel pédagogique et technique (scénarios d'activités pédagogiques, documentation sur les aides techniques d'accès à l'ordinateur pour élèves handicapés, expérimentation et développement d'interfaces et d'aides à la communication, etc) pour toutes les catégories d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Ces documents sont accessibles à quiconque en fait la demande. Le Cemis agit également comme centre de référence et d'expert-conseil auprès du ministère de l'éducation et auprès des enseignants oeuvrant avec la clientèle; à cet égard, il offre également des sessions de formation sur les différentes plateformes technologiques et sur les logiciels et approches pédagogiques appropriés pour les différentes clientèles. Ces sessions sont offertes aux enseignants de toutes les régions du Québec. Le Cemis est appelé, au cours des prochaines années, à poursuivre le rôle important qu'il joue dans la

promotion des TIC au profit des enseignants et des élèves de l'adaptation scolaire. Il peut également agir comme conseiller pour l'intégration des TIC au profit des élèves et enseignants de l'adaptation scolaire dans l'élaboration du plan d'école. Le Cemis appartient aux intervenants du milieu de l'adaptation scolaire de l'ensemble du Québec. Vous pouvez vous l'approprier.

Conclusion

Nous considérons la clientèle des élèves de l'adaptation scolaire de par ses caractéristiques propres, comme une catégorie d'élèves en situation de besoin. Les difficultés d'intervention que pose cette clientèle alliées aux contraintes de trouver des outils appropriés à leurs besoins spécifiques, placent également les intervenants en situation de besoin. La recherche de solutions efficaces et la nécessité d'un renouveau pédagogique ont amené nombre d'intervenants à investir dans la technologie informatique. Le mouvement d'appropriation des TIC dans le réseau de l'adaptation scolaire n'a cessé de prendre de l'ampleur non seulement au Québec mais aussi à travers le monde. Partout le constat est le même; les TIC constituent un moyen nécessaire et essentiel au développement des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et une réponse pertinente à leurs situations de besoins sur le plan scolaire, professionnel et communautaire.

Nous avons dégagé un certain nombre de pistes qui, nous l'espérons, pourront guider chaque école et milieu dans l'élaboration de ses propres orientations. Nous estimons que l'intégration des TIC dans le plan d'école et leur utilisation efficace auprès des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage peuvent favoriser la réussite pour «elles et eux aussi» ainsi que leur intégration scolaire et sociale. L'école n'y sera elle-même que gagnante.